

Trêve de plaisanteries! Le député Losey a raison. En fait, pour donner une explication claire, il y a eu un arrêté du Conseil d'Etat, qui date de 2003, pour constituer un groupe technique interservices pour l'entretien et le contrôle des mesures de compensation écologique liées bien sûr à l'autoroute A1. Le ruisseau Arignon fait partie de ces mesures. Le suivi et l'exécution des tâches ont été confiés au V^e arrondissement forestier, sous la responsabilité de M. Dominique Schaller, ingénieur forestier. Depuis l'arrivée des castors dans la région, les exploitants agricoles sont déjà intervenus à plusieurs reprises auprès des forestiers. Les cultures sur les parcelles avoisinantes dans le secteur aval du ruisseau sur le territoire de la commune de Bussy ont déjà été inondées, les castors ayant creusé une galerie à travers la digue. Les dégâts à la digue ont été réparés. Un treillis a été posé pour éviter qu'une nouvelle galerie ne soit creusée à cet endroit. Il y a, semble-t-il, un danger lorsque les barrages construits par les castors deviennent trop importants. Mais très concrètement – je vais encore examiner la situation –, je pense que le groupe technique va encore perdurer parce qu'à la fin du SAR. Je ne connais pas tous les détails. Mais les activités qui restent, notamment les fins de remaniement, seront reprises; c'est en discussion actuellement par le SPC. Nous sommes aussi en négociation avec la Confédération. Très concrètement, le suivi de ces mesures va être continué par le V^e arrondissement forestier, par M. Schaller bien entendu, mais également par mes services, soit par le responsable scientifique de la protection de la nature. Je vais intervenir auprès de mes services pour savoir exactement s'il y a des problèmes particuliers.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Elections judiciaires

Un-e juge cantonal-e auprès du Tribunal cantonal

Bulletins distribués: 110; rentrés: 98; blanc: 0; nul: 0; valables: 98; majorité absolue: 50.

Est élu *M. Jérôme Delabays* par 52 voix.

A obtenu des voix *M^{me} Catherine Overney*: 46.

Un-e juge de paix auprès de la Justice de paix de la Veveyse

Bulletins distribués: 99; rentrés: 90; blancs: 2; nul: 0; valables: 88; majorité absolue: 45.

Est élue *M^{me} Sylviane Périsset Gantner* par 57 voix.

Ont obtenu des voix *M. Bruno Wägli*: 22; *M. Guillaume Esseiva*: 9.

Un-e président-e de la Commission de conciliation en matière d'abus dans le secteur locatif de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse

Bulletins distribués: 90; rentrés: 82; blancs: 4; nul: 0; valables: 78; majorité absolue: 40.

Est élu *M. Jean-Christophe Oberson* par 41 voix.

Ont obtenu des voix *M^{me} Houri Rousseau*: 22; *M. Christophe Tornare*: 14; *M. Jacques Bonfils*: 1.

Un-e assesseur-e auprès du Tribunal d'arrondissement de la Singine

Bulletins distribués: 83; rentrés: 73; blanc: 1; nul: 0; valables: 72; majorité absolue: 37.

Est élu *M. Gabriel Aebischer* par 54 voix.

Ont obtenu des voix *M. Claude Pauchard*: 12; *M^{me} Ursula Wyss*: 6.

Un-e assesseur-e auprès du Tribunal pénal économique

Bulletins distribués: 78; rentrés: 70; blanc: 0; nul: 0; valables: 70; majorité absolue: 36.

Est élu *M. Thierry Schmid* par 65 voix.

Ont obtenu des voix *M. Markus Thierstein*: 3; *M^{me} Cornelia Siffert*: 2.

Un-e assesseur-e suppléant-e (représentant les travailleurs) auprès du Tribunal des prud'hommes de la Veveyse

Bulletins distribués: 67; rentrés: 60; blancs: 21; nul: 0; valables: 39; majorité absolue: 20.

Est élu *M. Antonio-Elviro Soares* par 39 voix.

- La séance est levée à 18 h 02.

La Présidente:

Yvonne STEMPFEL-HORNER.

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, secrétaire générale.

Benoît MORIER-GENOUD, secrétaire parlementaire.